Nouvelles considérations sur la fièvre jaune / Par J. Devèze.

Contributors

Devèze, Jean, 1753-1829.

Publication/Creation

Paris: Imprimerie de C.J. Trouvé, 1823.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/uc864hkw

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



NOUVELLES CONSIDÉRATIONS

SUR

LA FIÈVRE JAUNE;

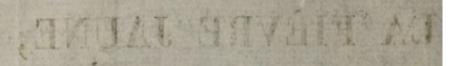
Par J. Deveze,

MÉDECIN DU ROI POUR LE CHATEAU DES TUILERIES, etc.



PARIS,

IMPRIMERIE DE C. J. TROUVÉ, RUE NEUVE-SAINT-AUGUSTIN, Nº 17.



PERSONALISMENT THE ASSESSMENT

Por I Devere,

of , vicinity era television ar suon 10st un vicani



PARIS,

IMPRIMERIE DE C. J. TROUVE, aux neuve-saint-aucustin no 17.

1853.

NOUVELLES CONSIDÉRATIONS

tere, n'a da admettre cette idee nouvelle que dans

l'interet des devoirs rigoureux que lui impose la piace en il occupe près de l'administration. Il a senti com

LA FIÈVRE JAUNE*;

ben erait pesante saresponsabilité, s'il s'abandonuai

d'erreur, je loue, azávadul RAQ en le combattan

gione sanitaire. Loin done d'accuser M. Kérandre

MÉDECIN DU ROI POUR LE CHATEAU DES TUILERIES, etc.

Dans des considérations préliminaires, après avoidisserte sur les causes locales qui peuvent amener développement de la nevrégaine, ce médecin se limaticement de maieurs des phénomenes qu'elle présente une comparaison fort ingit puissement en mallants aulq arth-tueq tes'n l'up nipobèm ab tramallants aulq arth-tueq tes'n l'up aréinem anu'b, anuai arvéin à la banoigatnos al é sions

croie à la contagion de la fievre jaune, d'une manière aussi absolue qu'on le faisait avant nos efforts pour déraciner cette erreur. On se contente généralement de dire que cette fièvre est par fois contagieuse, et que, d'autres fois, elle ne l'est pas. Cette opinion mixte, dont aucune maladie ne présente d'exemple, me paraît avoir été imaginée par des contagionistes, cédant péniblement à l'évidence des faits. M. Kéraudren, dont

du Roi, considérée principalement sous le rapport

^{*} Extrait du Journal universel des Sciences médicales.

chacun, ainsi que moi, honore le mérite et le caractere, n'a dû admettre cette idée nouvelle que dans
l'intérêt des devoirs rigoureux que lui impose la place
qu'il occupe près de l'administration. Il a senti combien serait pesante sa responsabilité, s'il s'abandonnait
à l'opinion des non-contagionistes, avant que toutes
les preuves en soient acquises irrévocablement, et
s'il en faisait subir de suite les conséquences au régime sanitaire. Loin donc d'accuser M. Kéraudren
d'erreur, je loue sa prudence; et, en le combattant
franchement, je crois le servir à son gré, parce que
rien ne lui importe plus que la conviction sur une
question aussi délicate et d'un si haut intérêt.

Dans des considérations préliminaires, après avoir disserté sur les causes locales qui peuvent amener le développement de la fièvre jaune, ce médecin se livre à l'examen de plusieurs des phénomènes qu'elle présente. Il établit ensuite une comparaison fort ingénieuse entre ces phénomènes et d'autres analogues qu'on retrouve dans le scorbut aigu et surtout dans le morbus maculosus hemorragicus. Il conclut qu'elle forme une maladie spéciale peut-être hémorragique à la quelle on donnerait le nom de morbus flavus hemorragicus. (1) Rien jusque-là ne spécifie une maladie contagieuse, une maladie importée.

⁽¹⁾ De la fièvre jaune observée aux Antilles, et sur les vais seaux du Roi, considérée principalement sous le rapport de s transmission. Paris, 1823, in-8°. page 4.

M. Kéraudren parle d'une méthode de traiter la fièvre jaune avec des préparations huleuses, administrées de diverses manières par les Mexicains (1), ainsi que de modifications apportées à cette méthode par M. Bonnardel, chirurgien-major de la frégate de S. M. l'Antigone. Quelques succès semblent avoir couronné les essais de ce genre de médication; mais ils ne sont ni assez marqués, ni assez en rapport avec la marche de cette maladie, caractérisée par trois époques, pour qu'un traitement empirique puisse être admis généralement.

Les considérations préliminaires se terminent ainsi (2): « si l'on parvient à démontrer que la fièvre jaune n'est jamais contagieuse, cet important résultat devra être la récompense des peines, des sacrifices et des travaux de M. le docteur Chervin. Ce médecin a consacré plusieurs années à parcourir les îles d'Amérique, les États-Unis et l'Espagne, pour observer le caractère de cette maladie et recueillir sur sa nature l'opinion des médecins qui, dans ces pays, ont eu fréquemment l'occasion de la voir et de la traiter. »

Personne assurément plus que moi ne rend hommage au zèle, aux lumières, au courage et au désintéressement de ce savant; mais la justice distributive voulait que le Français qui le premier a proclamé cet important résultat chez le peuple anglo-américain, eût

⁽¹⁾ Page 8.

⁽²⁾ Page 11.

quelque part à l'éloge. C'est ce que n'a pas manqué de faire l'illustre Volney (1). Après avoir décrit en traits de feu l'épidémie formidable qui régna à Philadelphie en 1793, dans laquelle le mal fut regardé comme contagieux et pestilentiel, et son atteinte comme incurable, il dit : « le hasard voulut que, dans ces circonstances, un médecin fugitif du cap incendié, fût conduit à Philadelphie, où il eut occasion d'être appelé; et, appliquant au mal dont il avait vu les analogues à Saint-Domingue, le traitement de l'École française, il obtint des succès qui attirèrent l'attention du gouvernement et qui le firent placer à la tête de l'hôpital Bush-Hill. Le compte qu'il rendit l'hiver suivant de sa méthode curative, ne fait pas moins d'honneur à son cœur qu'à son esprit (2), puisque ce compte répandit des idées neuves et salutaires dans tout le pays. » La modestie ne me permet pas de porter plus loin cette citation; et je ne me suis déterminé à la faire que parce qu'on semble me dénier aujourd'hui, par le silence du moins, la part que j'ai prise et l'influence que j'ai eue dans l'éclaircissement de la plus importante des ques-

-moif bust

⁽i) Tableau du climat et du sol des États-Unis de l'Amérique; tome 2, pages 329 et suivantes.

⁽²⁾ Recherches et observations sur les causes et les effets de la maladie épidémique qui a régné à Philadelphie, depuis août jusqu'en décembre 1793. En anglais et en français, in-8°, 1793; par J. Devèze, médecin de l'hôpital Bush-Hill, consacré au traitement de la fièvre jaune, chirurgien-major et médecin en chef de l'hôpital militaire établi par le gouvernement français.

ions de médècine; question qui a fait l'objet continuel de mes méditations et de mes divers écrits. Cependant le *Medical Repository*, journal de médecine rès-estimé, qui s'imprime à New-York, m'a rendu la ustice la plus étendue à cet égard et à diverses reprises. Ma conduite sous ce rapport a été également citée honorablement par un homme qui emploie d'imnenses talens à servir son roi et son pays; je parle le S. E. M. Hyde de Neuville. Voyez le *Moniteur* lu 11 avril 1823.

La première partie du travail de M. Kéraudren, conient l'examen des motifs d'après les quels on prétend que a fièvre jaune n'est jamais contagieuse. «Les médecins le la Martinique et de la Guadeloupe, dit l'auteur, consultés en 1819, par S. E. le ministre de la marine, ur la question de savoir si, dans leur opinion, la lèvre jaune était ou n'était pas contagieuse, ont, pour la plupart, embrassé la négative (1). » C'est à les réfuter que cette partie de l'ouvrage est consacrée. Pesons la valeur des moyens de réfutation :

1°. Je ne conviens pas avec l'auteur que les noncontagionistes prétendent prouver que la fièvre jaune l'est pas contagieuse, parce qu'elle est épidémique : ce serait, en effet, fort mal raisonner, et il est impossible de les en accuser sérieusement. Tous, au conraire, ont pris soin, pour s'entendre, de distinguer e contact en contact direct et en contact à distances,

⁽¹⁾ Page 12.

et ont dit que toutes les maladies qui, hors du foyer où elles ont pris naissance, ne se communiquent jamais de l'une ou de l'autre manière, et qui attaquent beaucoup de monde à la fois, sont simplement épidémiques et non contagieuses.

2°. Des tableaux destinés à prouver que la fièvre jaune n'a pas régné épidémiquement militent en faveur de l'opinion des non-contagionistes (1). Ils présentent dans les mêmes hôpitaux des fièvres jaunes des phthisies, des dyssenteries et autres maladies variées, sans que la contagion se communique. Le phthisiques, les dyssenteriques, meurent ou vivent à côté des pestiférés, sans qu'il y ait mélange de maladie. C'est ce qui s'observe toujours et partout. A quo tient ce phénomène? A ce que les hôpitaux où l'or porte les malades atteints de fièvre jaune sont situé ordinairement loin du foyer de la maladie et dans ur lieu sain; en sorte que les malades peuvent y être approchés, touchés et soignés impunément.

3°. De ce que la fièvre jaune borne assez souven ses ravages à l'enceinte d'une ville, même à un seu quartier, ou à un établissement particulier, ou enfir à un seul vaisseau dans une division navale, composée de plusieurs, l'auteur conclut qu'elle n'est pas essentiellement épidémique, et que sa marche est plutôt celle des maladies contagieuses (2). Je ne puis admettre

⁽¹⁾ Page 14.

⁽²⁾ Page 16.

cette conséquence. La fièvre jaune s'attache essentiellement aux lieux qui la font naître; elle est inhérente aux causes locales qui ont servi à son développement. Si elle était contagieuse, elle ne tiendrait ni au sol ni au hâtiment qui en forment le foyer; et, comme la variole, elle serait transmise à toutes distances par les choses et les personnes. Sans le vouloir, l'auteur fait ici le procès des quarantaines et des cordons.

4°. J'applaudis avec l'auteur à la sage précaution que l'on prend aux Antilles de diriger les bâtimens infectés de fièvre jaune vers le nord, Terre-Neuve ou les îles Saint-Pierre et Miquelon (1). Mais, pour que cette mesure fût plus efficace, il faudrait avant tout les assainir; autrement, ils portent en eux-mêmes les causes locales du développement de la maladie jusque près des régions boréales. Ce sont de véritables foyers de fièvre jaune voguant, où les équipages puisent la pestilence. M. Kéraudren parle de cinq vaisseaux de ligne arrivés des Antilles sur la rade de Brest, dans l'automne de 1802, ayant encore à leur bord, avec nombre de convalescens, quarante-deux personnes atteintes de la fièvre jaune à l'état aigu. Ces malades furent débarqués au lazaret de Triberon; vingt-trois succombèrent (2). M. Michelot, sous-lieutenant des douanes, de service depuis plusieurs jours, à bord d'un de ces bâtimens, le Tourville, y contracta la ma-

⁽¹⁾ Page 18.

⁽²⁾ Page 19.

ladie. Porté chez lui, il fut visité par quatre médecins de la ville, et mourut. (1). Ces faits, j'en conviens avec l'auteur, prouvent irrésistiblement que la fièvre jaune des Antilles peut régner sur les vaisseaux jusqu'à leur arrivée en France, par une latitude de 48° 25' 14"; mais je ne conviens pas avec lui que la population des places maritimes ait quelque chose à craindre de la présence de cette maladie, qui s'éteint d'elle-même, par l'éloignement des foyers et par l'abaissement de la température; car les malades une fois débarqués ne l'ont communiquée à personne, et, pour que M. Michelot la prît, il a fallu qu'il séjournât sur le bâtiment au milieu d'un foyer.

5°. Si des bâtimens infectés de fièvre arrivent des Antilles dans des latitudes boréales, et y séjournent quelque temps, la maladie cesse; mais, s'ils cinglent de nouveau vers le sud, elle peut s'y renouveler.

L'auteur en cite un exemple, et en infère que la cause de cette fièvre a été engourdie par le froid, et qu'elle se réveille par l'élévation de la température (2). Il en infère encore qu'il importerait, pour fixer avec précision la durée des quarantaines, de connaître combien de temps cette cause ainsi engourdie peut conserver la faculté de se reproduire. Il suffirait d'une expérience bien simple, et que commande la prudence, pour démontrer le peu de fondement de pa-

⁽¹⁾ Page 20.

⁽²⁾ Page 21.

reilles inductions; ce serait d'assainir parfaitement de pareils bâtimens, avant de les remettre en mer, de les munir abondamment de provisions fraîches, d'y éviter l'encombrement et de soigner exactement le physique et le moral de l'équipage.

6°. Pour prouver la contagion de la fièvre jaune, l'auteur reproduit des faits nullement concluans et maintes fois réfutés; je ne m'y arrêterai pas (1). Il en rapporte de nouveaux, qui ne me paraissent pas avoir beaucoup plus de valeur, faute de développement (2).

Un directeur de l'hôpital du Fort-Royal, des médecins, des chirurgiens, des sœurs hospitalières, ont, à diverses époques, contracté la maladie dans l'hôpital, et en sont morts. Ces faits racontés par M. Gaubert manquent d'exactitude. Il aurait fallu rechercher si ces individus, qui, par la nature de leurs fonctions, fréquentaient, suivant toute probabilité, les lieux où régnait la maladie, n'avaient pas dû puiser le mal à son foyer plutôt que dans l'hôpital. Un autre fait, recueilli sur la gabarre la Durance, partie des Antilles le 4 novembre 1816, pour revenir en France, est aussi peu concluant que ceux qui précèdent (3).

Une passagère légèrement indisposée, est prise de la fièvre jaune et meurt dans la chambre du chirurgien-major qui lui donnait des soins. Ce dernier, rentré

⁽¹⁾ Pages 22, 23 et 24.

⁽²⁾ Page 25.

⁽³⁾ Page 26.

dans sa chambre le surlendemain, est atteint à son tour de la fièvre jaune et meurt le même jour. Ici plusieurs questions se présentent à la pensée. A quelle source la dame passagère a-t-elle puisé sa maladie? Qui pourrait assurer que le chirurgien-major n'a pas puisé la sienne au même foyer, puisqu'il s'était trouvé dans les mêmes circonstances avant de s'embarquer? Ne sait-on pas que la fièvre jaune est plus ou moins prompte à se déclarer, après qu'on a été exposé à l'influence des causes qui la donnent? Et méconnaîtraiton assez la marche des maladies épidémiques pour pouvoir affirmer que ce chirurgien a nécessairement pris la maladie dans sa chambre, le jour même qu'il est mort? En fait d'observation médicale, ayant trait surtout à un problème d'une telle importance et dont la solution est si difficile, l'exactitude rigoureuse des détails est absolument nécessaire, autrement, au lieu d'éclairer la question, on l'embrouille, et l'art recule.

7°. Ces réflexions s'appliquent naturellement au fait suivant : L'auteur (1), après avoir dit que l'ouverture des cadavres est quelquesois moins dangereuse que l'approche de certains malades, rapporte, comme exception, sur la foi de M. Rougemont, qu'en 1793 à Sainte-Lucie, M. Thomas, chirurgien-major du 71.° régiment, faisant l'ouverture du corps d'un capitaine mort de la sièvre jaune, se piqua le doigt avec le scapel dont il se servait. Il su attaqué, quelques jours après,

⁽¹⁾ Page 27.

de la même maladie, et il en mourut. C'est le cas d'observer que le raisonnement du post hoc, ergo propter hoc ne doit pas trouver son application ici, car il doit être hors de doute que M. Thomas ne refusait pas ses soins aux malades placés dans le foyer de l'infection; par conséquent cet exemple ne prouve nullement contre l'innocuité des ouvertures des corps en pareille circonstance, puisqu'il n'est pas démontré que ce soit la blessure qui ait produit la maladie.

8°. « A la Martinique (1), pendant le premier semestre de 1819, la fièvre jaune a, dit-on, attaqué isolément et çà et là, des soldats casernés dans la ville, au fort Saint-Louis, à l'Arsenal, et des marins à bord de quelques bâtimens de commerce et de l'État, sans que ces soldats et ces marins aient eu de communication avec des hommes atteints de la maladie, et sans qu'ils l'aient eux-mêmes communiquée à leurs camarades. » L'auteur pense que cette fièvre jaune n'a point été contagieuse, parce qu'elle était sporadique et intercurrente. La vérité sur la non-contagion de la fièvre jaune est tellement établie ici, qu'on est forcé de recourir, pour expliquer ces faits, à une supposition, bien imaginaire sans doute, celle d'une sièvre jaune qui n'est pas contagieuse. Mais est-ce qu'une maladie véritablement contagieuse, telles que la variole, la siphilis, la gale, soit qu'elle règne sporadiquement ou épidémiquement, s'est jamais dépouillée de cette pro-

⁽¹⁾ Page 27.

priétéquien forme l'essence? et à moins de tirer, comme le fait l'auteur, ses comparaisons de la peste et du typhus, dont la propriété contagieuse est très-problématique, on ne retrouverait pas dans la nature un seul exemple d'une maladie contagieuse, qui, dans certaines circonstances, cesserait de l'être? Dans ce système d'ailleurs, il se présenterait encore une difficulté impossible à résoudre : si la fièvre jaune sporadique n'est pas contagieuse, comment arrive-t-elle à ceux qui en sont atteints? Ce ne peut être apparemment que par des circonstances environnantes qu l'engendrent et la font naître d'elle-même. Voilà pré cisément ce qui arrive toujours. Voilà la doctrine que professent tous les médecins éclairés par une longue expérience puisée sur les théâtres où règne cette ma avec des horomes arreints de la maladie, et sans sibals

go. L'auteur admet, avec Pouppé-Desportes, une fièvre jaune bénigne dont il semble faire une espèce particulière, et que je ne regarde que comme une modification de la maladie; et il ajoute (1): « La fièvre jaune ne paraît pas plus contagieuse lorsqu'elle est bénigne que lorsqu'elle est intercurrente. » Prenant acte de ces concessions, je dis : si la fièvre jaune ne paraît pas contagieuse; lorsqu'elle est bénigne ou intercurrente, c'est qu'elle permet alors de bien l'observer, et de s'assurer qu'elle n'est point contagieuse. Le contraire arrive, et tout se confond dans l'esprit

(1) Pecc ay.

⁽¹⁾ Page 29.

des contagionistes, lorsqu'ils la voient régner épidémiquement, se propager et étendre ses ravages avec rapidité.

faits sur lesquels s'appuient certains observateurs pour assurer que la fièvre jaune peut se déclarer en mer sur des bâtimens partis d'Europe; et, après avoir combattu cette doctrine, il ajoute (1): « Supposons néanmoins que la fièvre jaune puisse se développer en oleine mer, sans aucune communication préalable, sur un navire parti de France ou d'un port dans l'état le santé le plus rassurant : qu'en inférera-t-on? que a fièvre jaune serait susceptible de se manifester parout. »

La fièvre jaune ne peut se manifester partout; et cette conclusion ne dérive point de l'ouvrage de M. Kéraudren. Jamais la fièvre jaune n'a existé et amais elle n'existera dans le nord de l'Europe. Il aut pour son développement des causes locales et des circonstances atmosphériques. Elle s'allume lans les régions du sud, à certaines époques, et éteint toujours dans les régions boréales. Des metures sanitaires qui ne tendraient qu'à éloigner les causes de son développement seraient les seules efficaces, les seules dignes d'un gouvernement éclairé; es mesures qui ont pour objet d'empêcher sa transmission sont tout-à-fait oiseuses, ordinairement nuisibles et souvent désastreuses.

⁽¹⁾ Page 32: 10 John consist of les seines (1)

Dans ce que je viens de dire, le lecteur a dù remarquer que j'ai suivi l'auteur pas à pas, en admettant tous les faits comme irrévocables; et que, dans
l'intérêt de la doctrine que je défends, je n'ai eu besoin que de rectifier les inductions qui en ont été
tirées. Dans l'examen que je vais faire de la seconde
partie relative à de nouveaux faits concernant la
transmission de la fièvre jaune, je suivrai une marche
plus abrégée; mais je déclare à l'avance que pas un
des nouveaux faits ne présente des conséquences favorables à la doctrine de la contagion.

Un de ces faits pris au hasard, concerne le brick l'Euryale, commandé par M. Villaret de Joyeuse. La fièvre jaune qui s'était manifestée à bord de ce bâtiment pendant une croisière, le força de relâcher au Fort-Royal de la Martinique, dans les derniers jours du mois de mars 1821. Avant d'y arriver, l'Euryale avait déjà perdu six hommes de son équipage, au nombre desquels se trouvait le chirurgien-major; et il avait à bord un grand nombre de malades. A leur arrivée, ils furent visités par M. Deverre, chirurgienmajor du Railleur, qui les fit transporter sur-le-champ à l'hôpital. L'Euryale étant entré en carénage pour y être momentanément désarmé, des hommes étrangers à son équipage et provenant de la frégate la Gloire, y furent envoyés en corvée et y contractèrent la fièvre jaune dont plusieurs moururent. Voilà comme M. Lefort a rapporté le fait en 1821 (1), et comme il le rap-

⁽¹⁾ Journal universel des Sciences médicales, octobre 1821.

porte aujourd'hui (1); et alors il disait, en rendant compte de ce fait au gouvernement, comme il dit encore aujourd'hui : « Voilà pour les contagionistes un vouvel argument en faveur de leur opinion; et tous eurs argumens sont de cette nature. Tel est, par exemple, celui du brick le Palinure, si souvent rappelé. Mais ici comme partout ailleurs la fièvre jaune ne s'est pas étendue au-delà du foyer d'infection où elle a pris naissance et où elle a atteint ceux qui sont renus s'exposer à son action. Les malades de l'Euryale ransportés à l'hôpital sur diverses embarcations, enoyés en suite en convalescence au Fort-Bourbon avec es hardes qu'ils avaient à bord, redescendus en ville t mêlés à toute la population, n'ont nulle part comnuniqué la maladie : donc la fièvre jaune n'est pas ine maladie contagieuse. »

Pour faire servir ce fait de preuve à la contagion, 'auteur (2) en appelle à un rapport de chirurgien de pâtiment, M. Péan, au conseil de santé du port de Brest. Suivant ce rapport, c'est un matelot, prorenant de la goëlette le Messager, qui aurait porté a contagion sur l'Eury ale : « Cet homme était déjà nalade, lorsqu'il passa sur l'Eury ale le 23 janvier 1821. 1 entra le 25 à l'hôpital du Fort-Royal, où il mourut

⁽¹⁾ Mémoire sur la non-contagion de la sièvre jaune, par lierre Lefort, à Saint-Pierre de la Martinique. L'ouvrage de ce avant renferme les preuves les plus fortes contre la contagion de a fièvre jaune. over d'infestion, sur lequel des homes

⁽²⁾ Page 37.

le 27. Après cinq ou six jours de mer, on aurait procédé à l'inventaire des effets du mort, qui jusque-là étaient renfermés dans un coffre. Le temps était frais, l'équipage, en bonne santé, jouissait de la satisfaction que procure toujours une navigation heureuse, lorsque la fièvre jaune éclata tout à coup. En trois jours, les deux tiers des marins étaient sur les cadres, et quatre hommes, dont le chirurgien, M. Boursin et l'infirmier, avaient cessé de vivre, avant la rentrée du brick au Fort-Royal. »

Qui a pu faire croire à M. Péan que ce matelot ait véritablement introduit la maladie sur l'Euryale, lui qui n'y est resté qu'un instant, et qui a été porté de suite à l'hôpital du Fort-Royal? Comment tout l'équipage aurait-il été infecté par ses effets restés dans une malle sur le bâtiment, effets qui ne lui avaient pas servi pendant sa maladie? Comment une si petite cause aurait-elle pu faire naître sur l'Euryale, en si peu de temps, une épidémie si formidable, qu'on a été obligé de prendre le parti de désarmer le bâtiment, et d'avoir recours, pour le purifier, aux moyens désinfectans? Jusqu'à quand opposera-t-on de pareils argumens au témoignage des hommes les plus recommandables et aux faits les plus positifs? L'Euryale, sorti de la Martinique, était resté sous le vent et dans les eaux de cette colonie, pendant sa croisière; tout son équipage n'avait, par conséquent, pas cessé d'être environné des causes à la faveur desquelles cette maladie peut se développer. Il était devenu un véritable foyer d'infection, sur lequel des hommes envoyés en

orvée par la frégate la Gloire, pour travailler au déarmement, ont puisé la maladie. Mais, sortis de là, ucun n'a communiqué la maladie; et ce bâtiment une ois purifié a pu remettre en mer, et a cessé d'être oyer d'infection.

Mais qu'est-il besoin de m'appesantir plus longemps sur cette matière? Tout en voulant prouver la ontagion de la fièvre jaune, M. Kéraudren cite des aits, et avance des argumens qui démontrent le conraire. Voici son texte (1):

« Les mêmes précédens sont toujours suivis des nêmes résultats. On a vu que la corvette l'Égérie, artie de la Martinique, fut obligée d'y revenir au out de huit jours, désolée par la fièvre jaune. Les rogrès de cette maladie étaient si rapides, qu'on agea nécessaire de désarmer ce bâtiment. On y enoya, à cet effet, une corvée de trente-six hommes, ont dix furent bientôt eux-mêmes atteints de la èvre jaune. Si ces dix hommes n'avaient pas tra-aillé à bord de l'Égérie, est-il probable qu'ils eus-ent été atteints de la maladie?

» Le désarmement de l'Hirondelle a encore donné ieu à de semblables accidens. D'après ces exemples, eut-on méconnaître le danger d'employer au désarmement des vaisseaux en proie à la fièvre jaune des narins d'autres bâtimens exempts de cette maladie? e désarmement des navires contaminés me paraî-

⁽¹⁾ Page 44.

trait donc devoir s'effectuer, lorsqu'il est possible, par les hommes de leurs équipages encore en état de se livrer à ce travail, et dans les Colonies par les noirs du gouvernement; on éviterait ainsi d'exposer à la maladie et à la mort des hommes trop susceptibles d'en être les victimes.

» Cependant, continue l'auteur, les vaisseaux que l'on a successivement purifiés sont redevenus sa lubres. Les causes de la fièvre jaune étaient donc inhe rentes à ces bâtimens? Pour les assainir, on les dégrée et on en retire tout ce qui y est contenu. Alors on le lave, on les frotte, on les dessèche au moyen du feu on fait pénétrer l'air extérieur dans les parties les plu profondes, on les fumigue, soit au moyen du chlore soit par la vapeur du soufre en combustion, s'il es des animaux qu'on veuille détruire; enfin, on blan chit l'intérieur à la chaux. Après cette opération, ce bâtimens sont réarmés; ils retournent en croisière, o reviennent dans les ports de France, et la fièvre jaun ne reparaît plus : donc elle dépendait, comme je l'a dit, de CAUSES INHÉRENTES AUX VAISSEAUX, et elle ont disparu en même temps. »

Voilà bien la doctrine de l'infection clairement expliquée; voilà bien les causes locales inhérentes au vaisseaux sur lesquels la fièvre jaune s'est déclarée voilà bien l'assainissement de ces vaisseaux qui fa cesser la maladie, et sur lesquels elle ne reparaît plus L'auteur aurait donc abandonné la cause des contagionistes? En lisant ce passage, je l'ai cru; la les

ture du suivant m'a détrompé (1), ou du moins a laissé mon esprit en suspens sur ce point.

"Les médecins des États-Unis n'admettent pas, pour la plupart, la contagion de la fièvre jaune, néanmoins les habitans des villes où cette maladie se déclare prennent la fuite; ce qui ne prouve pas leur sécurité." Les non-contagionistes n'ont jamais dit qu'il dût y avoir sécurité au milieu d'un foyer d'épidémie meurtrière; au contraire, ils conseillent aux habitans de fuir. Et c'est toujours dans les hôpitaux, placés dans des quartiers sains et élevés qu'on porte les malades atteints de fièvre jaune.

Plus loin, M. Kéraudren accuse les non-contagionistes de méconnaître la contagion médiate ou à distance, et de vouloir substituer à ce dernier mode de transmission l'hypothèse de l'infection, en supposant que la maladie ne se communique que par le contact, mais au moyen de la préexistence d'un foyer (2).

Ce médecin est beaucoup trop éclairé pour tenir à cette accusation, s'il se donne la peine de lire attentivement ce que j'ai écrit dans mon Traité de la fièvre jaune sur les foyers d'infection (3), et de la contagion en général, depuis la page 120 jusqu'à 150; et encore celui portant pour titre: La fièvre jaune estelle une maladie par infection, ou bien est-elle une ma-

distinguest conquiraggiant an carac-

⁽¹⁾ Page 46.

⁽²⁾ Page 48.

⁽³⁾ Page 118.

ladie contagieuse? page 151 et suivantes. Il y trouvera établies avec soin les distinctions les plus tranchées entre ces divers modes de développement ou de transmission des maladies en général, et de la fièvre jaune en particulier.

Enfin, il me reste à repousser une remarque grammaticale que l'auteur nous adresse sur le mot infection (1). Il veut que ce mot soit synonyme d'absorption, et qu'il ne puisse servir dans aucun autre sens. « Par exemple, dit-il, lorsqu'après l'inoculation de la petite vérole ou de la vaccine, l'un ou l'autre de ces virus a été absorbé, on dit que le système est infecté. » Cette observation est juste; mais, avec un peu de réflexion, on voit que l'adjectif infecté n'est employé ici qu'au figuré, puisque ces virus ne contiennent point de particules infectes. De cette simple explication, il résulte que le mot infection et ses dérivés sont employés par nous dans leur sens propre, puisqu'ils peignent assez exactement la nature des émanations délétères qui contribuent essentiellement à la formation de certaines maladies, sans le secours d'un virus fixe transmissible.

Je termine ces considérations en disant que la plupart des ouvrages écrits en faveur de la contagion sont entachés d'unvice radical: tous les faits qu'ils contiennent ont été recueillis au milieu des foyers d'infection; en sorte qu'on ne peut distinguer ce qui appartient au carac-

⁽¹⁾ Page 49.

Pour procéder méthodiquement, et avec connoissance de cause, c'est donc toujours hors de ces redoutables foyers qu'il faut étudier la maladie, et pratiquer les expériences d'inoculation que je ne cesse de recommander, comme le seul moyen de faire cesser la controverse.

(-EW) or proceder walls aliquent in, et avec connoissant carrier o'est deme too joine hors de ces redoutables ers qu'il fam dividier la daniadie, et pratiquer les driences d'inoculation que je ne cesse de recomadergeomme lo syul moyen de faire cessor la con-The state of the s THE RESERVE THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE the the adjustment over to be the